

COMMUNE DE BISCHHOLTZ



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne
Canton d'Ingwiller
✉ Mairie,
67340 BISCHHOLTZ
☎ 03.88.89.30.70
mairie.bischholtz@orange.fr

SEANCE DU LUNDI 3 JUIN 2024 à 20h

Membres présents :

SPACH Thierry - WILLEM Henri - DECKER Evelyne
HEINTZ Françoise - KUHN-SCHNEPP Anita
JACOB Valérie - MILLER Pascal - MILLER Yann
REINHARDT Michel - WEIL Sabine
Absente : - LEONHART Audrey

Nombre de Conseillers

élus : 11
en fonction : 11
présents : 10

1. Lecture et approbation du P.V. de la réunion du 25/03/2024

Le PV de la réunion du 25 mars 2024 est approuvé et signé à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance

Evelyne DECKER est désignée secrétaire de séance.

3. Clôture du budget annexe lotissement Bernert

M. le Maire rappelle l'arrêté du 8 décembre 2014 accordant un permis d'aménager un lotissement communal et la création, par délibération du conseil municipal du 23 septembre 2019, de son budget annexe lotissement Bernert.

Compte tenu que les deux lots ont été vendus et que tous les travaux sont achevés, il n'y a plus lieu de la maintenir. Il est à préciser que toutes les opérations comptables ainsi que le reversement du résultat de clôture au budget principal de la commune seront réalisés au cours de l'exercice 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- d'approuver la clôture du budget annexe lotissement Bernert au 31/12/2024
- de transférer le résultat de clôture du budget annexe lotissement Bernert au budget principal de la commune
- de notifier au service des impôts des entreprises la cessation de l'activité qui était soumise à TVA
- de demander au service de gestion comptable de procéder aux démarches administratives nécessaires

4. Décision modificative du budget – vote des crédits

Une facturation forfaitaire des frais de fonctionnement de la classe CP-CE1 pour les années scolaires écoulées 2021/2022 et 2022/2023 est demandée par la commune de Mulhausen, Bischholtz et Schillersdorf n'ayant plus qu'une seule classe. Il a été convenu entre les maires que les communes participeraient à hauteur de 1.500 € par année scolaire aux frais de fonctionnement.

Ces frais n'ont pas été inscrits au budget primitif 2024 et une décision modificative du budget s'avère nécessaire. Le conseil municipal, après délibération, décide de voter les crédits suivants :

657348 +3.000 € 7482 : +3.000 €

5. Convention pour la gestion du RPI des Clés des champs

Ce point sera rediscuté lors d'un prochain conseil.

6. Cycle piscine année scolaire 2023/2024

M. le Maire soumet au Conseil la demande de subvention pour les séances piscine des 36 élèves de primaire. Les entrées sont prises en charge par la Communauté de communes Hanau-La Petite Pierre. Le coût du transport s'élève à 1.090 €. La subvention sollicitée par le RPI, pour cette activité obligatoire devant être gratuite, est de 30,28 € par enfant sachant que 10 enfants de Bischholtz sont concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 302,78 € sur le compte OCCE67 – Ecole primaire Mulhausen.

7. Tarif de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} juillet 2024

Le Conseil Municipal décide, après délibérations, de fixer les tarifs et les charges de location de la salle polyvalente applicables à compter du 01/07/2024 comme suit :

- Location pour un enterrement ou réunion	65,- €	
- Location pour les personnes domiciliées à Bischholtz	130,- €	
- Location pour les personnes non domiciliées à Bischholtz	210,- €	
- Chèque de caution	100,- €	
- KWh consommé	0,30 €	/ KWh

8. PETR : enveloppe urbaine

Plusieurs réunions d'information se sont tenues au sujet de la nouvelle loi ZAN et ses répercussions sur la consommation foncière des communes. Le PETR a établi pour chaque commune une enveloppe urbaine qui est une photo à août 2021 de la consommation foncière. A partir de cet état des lieux, tout ce qui a été réalisé depuis août 2021 sera comptabilisé comme extension et donc pris sur l'enveloppe maximale affectée à chaque communauté de communes. Le maire présente l'enveloppe foncière de Bischholtz et qui, après examen, appelle quelques remarques de sa part qui seront transmises au PETR d'ici le 21 juin 2024.

9. Commu'une envie de vert

Un échange a eu lieu sur le dernier compte rendu de la réunion Comm'une envie de vert, plus particulièrement sur le sujet de la plantation d'un arbre dans la cour de l'école. Un tour de table a été effectué pour recueillir les avis de chacun et le vote a donné 2 abstentions et 8 avis défavorable.

10. Elections européennes

Le conseil municipal constitue le bureau de vote des élections européennes du 9 juin 2024.

11. Divers

Une cigogne a installé ce printemps son nid sur le poteau électrique situé à hauteur du 62, rue Principale à même les câbles. Ce nid engendre un problème de salubrité publique. Le Maire prendra contact avec la LPO et SER à la fin de la nidification pour faire enlever les deux nids rue Principale et rue des Puits près du poste de transformation